

2 MILLIARDS D'€ D'INVENDUS NON-ALIMENTAIRES DORMENT DANS LES STOCKS DES ENTREPRISES FRANÇAISES.



Depuis sa création en 2020, Done propose aux entreprises une solution pour valoriser leurs surstocks et s'engager dans une démarche sociétale en les donnant à des organismes à but non lucratif. Le don est plus rentable que le déstockage ou le recyclage, car les entreprises récupèrent 60% de la valeur des stocks cédés en réduction d'impôt. Done voit son activité se multiplier par 2,5 sur 2024 démontrant ainsi le succès d'un modèle vertueux basé sur le don.

Decathlon, Saint-Gobain, Leroy Merlin, Pixmania, Norauto, Boulanger... Le nombre d'entreprises ayant franchi le cap de la donation de leurs surstocks avec Done ne cesse de croître. Une dynamique portée par une prise de conscience du rôle que peuvent jouer les professionnels dans une économie circulaire. Avec plus de 30 collaborateurs et 1 500 associations partenaires, Done propose une solution clé en main pour assurer le don de ces surstocks. Basée à Lille, la société opère sur tout le territoire et assure l'ensemble de la logistique depuis l'entrepôt des entreprises jusqu'à l'association recevant le don.

La Loi AGEC, un accélérateur pour donner ses produits plutôt que de les détruire.

Début 2024, la loi AGEC (loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) s'est renforcée ce qui a permis d'accélérer la dynamique du don de surstocks. À travers elle, l'État a en effet mis en place plusieurs mesures obligatoires pour les entreprises, comme l'interdiction totale de jeter leurs invendus non-alimentaires et l'obligation d'avoir recours à des alternatives plus durables, comme le don. Elle s'élargit depuis le début de l'année à tous les secteurs non-alimentaires.

Juin, une période cruciale pour le don de surstocks.

Le mois de juin est la grande période d'inventaire pour les entreprises. Entre stocks dormants, retours clients, invendus et produits imparfaits, certaines références coûtent plus d'argent à être stockées dans les entrepôts qu'elles n'en rapporteront un jour. L'accompagnement de Done est effectué à tous les niveaux. Dès qu'une entreprise souhaite donner son surstock, Done intervient pour aider dans l'identification des stocks. Done propose alors des associations ayant des besoins concrets et gère toute la logistique ainsi que la traçabilité administrative et fiscale.

« Depuis notre création, plus de 1 500 associations travaillent avec nous. En 2023, nous avons sauvé près de 10 millions d'euros de produits. Nous devrions cette année multiplier par 2,5 notre activité ce qui est un très bon indicateur de l'engagement des entreprises. Notre force réside dans notre capacité à transformer les excédents des entreprises en véritable impact sociétal », ajoute Thomas Moreau.



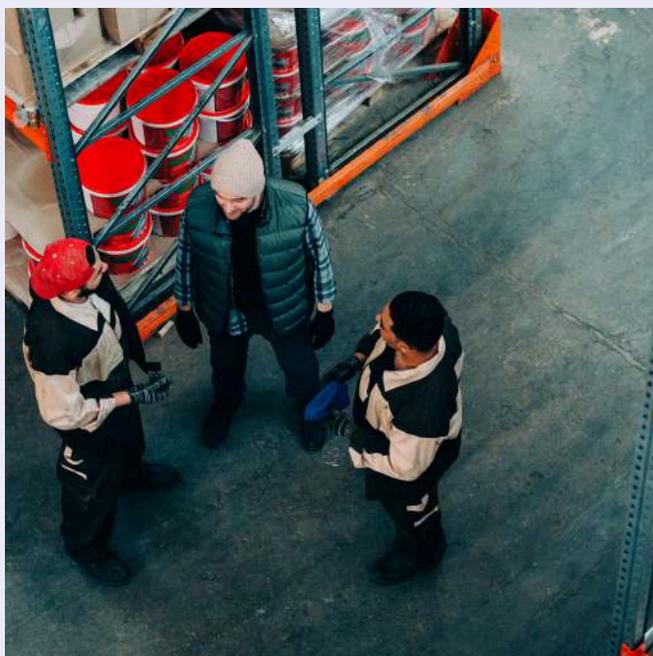
2 MILLIARDS
DE SURSTOCK NON-ALIMENTAIRE QUI DORT
DANS LES ENTREPÔTS DES SOCIÉTÉS
FRANÇAISES.



25 MILLIONS D'€
DE PRODUITS QUE DONE ENTEND SAUVER EN
2024 POUR LES REDISTRIBUER À DES
ASSOCIATIONS.



5 492 000
PRODUITS DISTRIBUÉS PAR DONE DEPUIS
SON LANCEMENT EN 2020.



Merci de contacter l'agence Leibniz pour toute demande d'information supplémentaire ou pour obtenir le témoignage d'entreprises partenaires de Done.

AGENCE LEIBNIZ
PAUL GILLET
PAUL@LEIBNIZ.AGENCY
06 60 64 08 63

done.

